

Mon cher ami,

Je vous prie de me servir d'intermédiaire pour l'affaire
que vous savez. J'ai envie d'adresser une lettre à quelqu'un
de vos amis de Lyon, à un partisan de m. Allmer, dont
le jugement et le caractère soient très-sûrs. J'ai songé
à m. Chantre, mais prenez qui vous voudrez, ou même,
si cela vous paraît trop imprudent, ne prenez personne
à Lyon. - Ma défense est donc rédigée sous forme de lettre,
je vous l'envoie; cherchez à quelle porte il faut frapper.

L'affaire est telle, qu'en droit elle est excellente,
comme vous allez en juger, et que, portée devant le
public, elle devient horriblement désagréable. M.

Allmer, qui a eu deux accès de folie, (il serait bon
de faire constater cela d'une manière non douteuse),
est, à mon avis, un monomane lucide. (Dangereux

espèce.) Au moindre contradiction, je l'exaspérais ;
 aussi avais-je pris soin d'envelopper de compliments
 ce que il fallait lui faire savoir au ris que de
 lui déplaire. Le sous partout des éloges, partout
 des appels à sa générosité. Voilà qui est bien
 pour tenir un maniaque ; mais quel effet pour
 le public !

Allmer le sait, et ses armes sont redoutables. Je
 le croyais incapable d'user d'un correspondance
 intime, et d'en user sans déclaration de guerre
 préalable. Il avait toujours passé pour
 délicat et scrupuleux ; peut être l'est il encore,
 en dehors de sa passion exclusive.

En tous cas, il me fait tellement de mal
 en publiant ces lettres, que mes amis me conseillent
 de laisser passer l'averse. Mais il est sûr
 d'être calomnié et de se faire. Lisez ma
 réponse, qu'en pensez vous, et pour le fond

9274421314

et pour la forme? N'est-elle pas convaincante?

M. Privat, que je voudrais engager le moins possible dans le débat, ne pourra pas refuser d'attester comme les choses se sont passées. J'ai heureusement conservé la dernière lettre de m. Allmer, et si j'avais toute sa correspondance, je serais mieux armé. Il a conservé toute la mienne, mais il n'en fait connaître que ce qui lui plaît. Il faudrait qu'il montrât la lettre qui a précédé sa dernière épître; comme elle demeure absolument quinze jours à l'avance, toutes les calomnies, il doit l'avoir égarée. Peut-être cependant contient-elle une imprudence. Espérons le, cela peut la sauver.

Voici, je crois, ce qu'on peut faire. Vous aviseriez de la chose quelques personnes très bien posées et d'une impartialité notoire. Cela se ferait sans bruit; personne n'a rien à gagner à ce que le débat grandisse, m. Allmer moins que tout autre. Le jury d'honneur étudierait la question, obtiendrait la remise des lettres

que nous avons l'un de l'autre, et portera ~~leur~~ son
 verdict. Elle s'opposerait, sans charger m. Allmer,
 en parlant d'un malentendu, attester combien ma
 conduite a été, somme toute, délicate et généreuse.
 On ne lui demanderait pas si elle a été adroite.
 Cela serait communiqué aux sociétés où l'affaire
 a été portée. - Le jury pourrait aussi déterminer
 dans quelles conditions nous pourrions continuer l'œuvre
 commune, si aucun parti n'en prit d'ici là. - Il ne
 faudrait pas oublier tout de suite m. Allmer qui est trop exaspéré.
 Notre avis est-il conforme au mieux? Je suis très
 abattu par ce qui se passe, et très disposé à m'en
 remettre au jugement d'autrui. Y a-t-il quelque chose
 à retoucher à mon projet de défense? Vous pouvez
 vous même consulter des amis sûrs. Je vous demande
 donc vos bons conseils et une aide aussi prudente
 qu'énergique.

Je surveille en ce moment à Foix les compositions
 du baccalauriat, et je serai jeudi soir ou
 vendredi matin à Toulouse.

A vous bien cordialement
 Lebigue

Foix, Hôtel Bouska.